

Procès-Verbal du Conseil Municipal

Objet	Conseil Municipal du 16/04/2026	Secrétaire de séance	T. Chevillet
Participants	L. Puche, L. Alcover, C. Bot, C. Boudet, P. Bouisseren, A. Delmas, I. Fabre, L. Ferragu, O. Fortun, K. Loize-Hébert, C. Mauriello, O. Miquel-Saez, A. Nicolas (Puchois), A. Rolland, C. Simon, D. Tadei, J.C. Vidal, T. Chevillet.		
Excusés	M. Grima		
Pouvoirs	M. Grima donne pouvoir à C. Boudet		

Ordre du jour :

1. Approbation du précédent procès-verbal

2. Délibérations :

- 2.1 Approbation Compte Financier Unique 2025 COMMUNE
- 2.2 Approbation Compte Financier Unique 2025 COMMERCES
- 2.3 Affectation résultat 2025 COMMUNE
- 2.4 Affectation résultat 2025 COMMERCES
- 2.5 Vote des taux imposition 2026
- 2.6 Vote des crédits budgétaires 2026
- 2.7 Vote du budget primitif COMMUNE 2026
- 2.8 Vote du budget primitif COMMERCES 2026

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire, Président de séance, déclare la séance du Conseil Municipal ouverte à 18h 33.

Thierry Chevillet est nommé secrétaire de séance 19 voix pour dont 1 pouvoir

1. Approbation du procès-verbal du 2 avril 2026

Monsieur le Maire constate qu'il n'y a pas de remarque sur le précédent procès-verbal et procède au vote.

Résultat du vote :
Pour : 19 dont 1 pouvoir

2. Délibérations

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur l'adjoint aux finances.

2.1 Approbation Compte Financier Unique 2025 COMMUNE

Monsieur l'adjoint aux finances rappelle que le CFU remplace l'ancien compte administratif et regroupe les écritures du comptable public et de la commune. Il présente les sections fonctionnement et investissement.

Procès-Verbal du Conseil Municipal

Section fonctionnement (nombres exprimés en €) :

Recettes				Dépenses			
Chapitres	Libellé	Prévues	Réalisées	Chapitres	Libellé	Prévues	Réalisées
2	Résultat reporté	358 087,44		11	Charges générales	497 321,44	462 091,13
13	Atténuation charges	10 000,00	4663,07	12	Charges personnel	800 200,00	761 943,81
42	Opérations d'ordre	39 015,77	31015,77	14	Attributions compens	47 206,00	45 655,00
70	Ventes produits ...	81 254,00	112624,4	42	Opérations d'ordre	39 169,77	39 168,75
73	Impôts et taxes	30 000,00	37004	65	Gestion courante	161 987,00	153 385,06
731	Impositions directes	952 873,00	961958,31	66	Charges financières	60 706,00	60 704,16
74	Dotations et participations	407 103,00	481484,37	67	Charges exceptionnelles		
				68	Dotations provisions		
75	Autres produits	15 324,00	18957,27	23	prélèvement	291 067,00	
76	Produits financiers		14,48				
77	Produits exceptionnels	5 000,00	5000				
	TOTAL	1 898 657,21	1652 721,67		TOTAL	1 897 657,21	1 522 947,91

Résultat en fonctionnement 2025 : + 129 773,76 €.

Section investissement (nombres exprimés en €):

Recettes				Dépenses			
chapitres	libellé	Prévues	Réalisées	chapitres	Libellé	Prévues	Réalisées
				1	Solde d'exécution	88 222,53 €	
1	Résultat reporté			40	Opérations d'ordre	39 015,77 €	31 015,77 €
				41	Opérations patrimoniales	4,00 €	4,00 €
21	prélèvement	291 067,00 €		10	Immos corporelles		
24	Produits des cessions d'immobilisations	205 000,00 €	0,00 €	13	Subventions d'investissement		
40	Opérations d'ordre	39 169,77 €	39 168,75 €	16	emprunts	48 316,00 €	46 964,91 €
41	Opérations patrimoniales	4,00 €	4,00 €	20	Immos incorpo.	20 000,00 €	19 565,40 €
10	Dotations diverses	212 716,54 €	213 805,43	204	Subventions d'équipement versées	33 060,00 €	32 992,35 €
13	Subventions d'invest.	97 457,00 €	18 509,33 €	21	Immos. corporelles	361 035,46 €	190 063,78
16	emprunts.			23	Immos en cours	255 760,54 €	116 470,68 €
21	Immobilisations corp.						
23	Immos en cours						
	TOTAL	845 414,31	271 487,51		TOTAL	845 414,30 €	437 076,89

Résultat en investissement 2025 : - 165 589.38 €.

Procès-Verbal du Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu le Code des juridictions financières,

Vu l'article 60 de la loi de finances N°63-156 du 23 février 1963,

Vu l'article 242 de la loi de finances de 2019 modifié par l'article 145 de la loi du 30 décembre 2022,

Vu le décret N°2012-1246 du 7 novembre modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 du budget COMMUNE,

Vu le Compte Financier Unique du budget COMMUNE,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Considérant les éléments susvisés,

PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
Recettes			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
	Prévision budgétaire totale	A	822 358.54	1 515 514.00	2 334 872.54
	Recettes réalisées	B	271 487.51	1 652 721.67	1 924 209.18
	Restes à réaliser	C	80 110.97	0.00	80 110.97
Dépenses					
	Autorisation budgétaire totale	D	734 136.00	1 870 601.44	2 604 737.44
	Dépenses réalisées	E	437 076.89	1 522 947.91	1 960 024.80
	Reste à réaliser	F	76 766.20	0	76 766.20
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	G=B-E	-165 589.38	129 773.76	-35 815.62
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	H	-88 222.54	358 087.44	269 864.90
Solde (investissement ou résultat de clôture (fonctionnement))	Exédent/Déficit	G+H	-253 811.92	487 861.2	234 049.28
Différence entre les restes à réaliser	Reste à réaliser	I=C-F	3 344.77	0	3 344.77
Résultat cumulé	Exédent/Déficit	G+H+I	-250 467.15	487 861.20	237 394.05

APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil Municipal approuve le Compte Financier Unique 2025 du budget COMMUNE et DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Procès-Verbal du Conseil Municipal

Monsieur le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Résultat des votes pour le BPU Communes en fonctionnement :

Pour : 18 dont 1 pouvoir

Résultat des votes pour le BPU Communes en investissement :

Pour : 18 dont 1 pouvoir

2.2 Approbation Compte Financier Unique 2025 COMMERCES

Section fonctionnement (nombres exprimés en €) :

Recettes				Dépenses			
Chapitres	Libellé	Prévues	Réalisées	Chapitres	Libellé	Prévues	Réalisées
2	Résultat reporté	50 778.80		11	Charges générales	8 700.80	3 230.00
70	Ventes produits ...	1 000.00	834.17	42	Opérations d'ordre		
73	Impôts et taxes			65	Gestion courante	600,00	0.00
731	Impositions directes			66	Charges financières	2 566.00	2 561.33
74	Dotations et participations			67	Charges exceptionnelles	1 000.00	433.00
				68	Dotations aux provisions		
75	Autres produits	26 300.00	27 687.96	23	prélèvement	65 212.00	
77	Produits exceptionnels	0	433.00				
	TOTAL	78 078.80	28 955.13		TOTAL	78 078.80	6 227.33

Résultat fonctionnement 2025 : + 22 727.80€.

Section investissement (nombres exprimés en €) :

Recettes				Dépenses			
chapitres	libellé	Prévues	Réalisées	chapitres	Libellé	Prévues	Réalisées
1	Résultat reporté	13 164.88	13 164.88	40	Opération d'ordre	13 164.88	
				41	Opérations patrimoniales		
21	prélèvement	65 212.00 €		16	Emprunts	16 638.00	16636.32
40	Opérations d'ordre			20	Immo incorporelles		
40	Opérations patrimoniales			204	Sub d'équipement versées		
41	Opérations patrimoniales	4,00 €	4,00 €	21	Immo corporelles	14 000.00	4 626.13
				23	Immo en cours	34 574.00	
	TOTAL	845 414,31	271 487,51		TOTAL	845 414,30 €	437 076,89

Résultat fonctionnement 2025 : - 8 097.57 €.

Procès-Verbal du Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),
Vu le Code des juridictions financières,
Vu l'article 60 de la loi de finances N°63-156 du 23 février 1963,
Vu l'article 242 de la loi de finances de 2019 modifié par l'article 145 de la loi du 30 décembre 2022,
Vu le décret N°2012-1246 du 7 novembre modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 du budget COMMERCES DE PROXIMITE,
Vu le Compte Financier Unique du budget COMMERCES DE PROXIMITE,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Considérant les éléments susvisés :

PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
Recettes			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
	Prévision budgétaire totale	A	78 376.88	27 300.00	105 676.88
	Recettes réalisées	B	13 164.88	28 955.13	41 120.01
	Restes à réaliser	C	0	0	0
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	65 212.00	78 078.80	143 290.80
	Dépenses réalisées	E	21 262.45	6 227,33	27 489.78
	Reste à réaliser	F	0	0	.0
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	G=B-E	-8 097.57	22 727.80	14 630.23
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	H	-13 164.88	50 778.80	37 613.92
Solde (investissement ou résultat de clôture (fonctionnement))	Exédent/Déficit	G+H	-21 262.45	73 506.60	52 244.15
Différence entre les restes à réaliser	Reste à réaliser	I=C-F			
Résultat cumulé	Exédent/Déficit	G+H+I	-21 262.45	73 506.60	52 244.15

APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil Municipal approuve le Compte Financier Unique 2025 du budget COMMERCES DE PROXIMITE et DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.



Procès-Verbal du Conseil Municipal

Monsieur le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Résultat des votes pour le BPU Commerces fonctionnement :

Pour : 18 dont 1 pouvoir

Résultat des votes pour le BPU Commerces investissement :

Pour : 18 dont 1 pouvoir

2.3 Affectation résultat 2025 COMMUNE

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025 en adoptant le compte administratif qui fait apparaître

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section **Investissement** de l'année antérieure : - 88 222.54 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de **Fonctionnement** de l'année antérieure : 358 087.44 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit LibSoldeINV - 001) de la section d'investissement de : -165 589.38 €

Un solde d'exécution (Excédent LibSoldeFonc - 002) de la section de fonctionnement de : 129 773.76 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 76 766.20 €

En recettes pour un montant de : 80 110.97 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 250 467.15 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Assemblée Délibérante soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 250 467.15 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 237 394.05 €

Résultat du vote

Pour : 19 dont 1 pouvoir

2.4 Affectation résultat 2025 COMMERCES

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025 en adoptant le compte administratif qui fait apparaître

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section **Investissement** de l'année antérieure : - 13 164.88 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de **Fonctionnement** de l'année antérieure : 50 778.80 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit LibSoldeINV - 001) de la section d'investissement de : - 8 097.57 €

Un solde d'exécution (Excédent LibSoldeFonc - 002) de la section de fonctionnement de : 22 727.80 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0 €

En recettes pour un montant de : 0 €

Besoin net de la section d'investissement :

Procès-Verbal du Conseil Municipal

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 21 262.45 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Assemblée Délibérante soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 21 262.45 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 54 244.15 €

Résultat du vote :

Pour : 19 dont 1 pouvoir

2.5 Vote des taux imposition 2026

Monsieur le Maire explique que le contexte financier de la commune nécessite d'ajuster la fiscalité :

- Capacité d'autofinancement actuelle autour de 8 %, objectif 12–15 %; dette par habitant 800–870 € (> moyenne 704 €); durée de désendettement #13 ans (moyenne #5 ans).
- Recettes de fonctionnement par habitant 767 € (< moyenne 1 049 €).
- Dépenses de personnel # 800 000 € (48 % du budget de fonctionnement); produit des impôts directs # 950 000 €.
- Hausse imprévue de la masse salariale (point d'indice) et inflation (énergie, matériaux); dépenses imprévues (honoraires avocat 5 à 7 000 €, électricité...).

Conclusion : nécessité d'augmenter les taux communaux pour préserver la CAF, limiter le recours à l'emprunt et financer les projets.

Il s'en suit un long débat :

Propositions initiales : +3 % sur foncier bâti et non bâti; +1,74 % sur TH résidences secondaires (plafond légal).

Simulations de recettes supplémentaires : + 2 % # 61 947 €; +3 % # 89 257 € (bâti # 78 149 €, non bâti # 3 783 €, THRS # 7 325 €); +4 % # 16 568 €; +5 % # 143 879 €.

Impacts par foyer estimés à +80–120 € pour une augmentation de 3 points;

Lors du débat plusieurs solutions sont envisagées :

- Augmentation de 5 %,
- Augmentation de 3 % puis 2%
- Augmentation de 3 % puis 0.5 % par an jusqu'à 5 %
- Augmentation de 3 %

Il sera nécessaire de communiquer et de justifier à la population tourbaine cette augmentation (augmentation des coûts, baisse des dotations, financement des projets annoncés lors de la campagne et surtout amélioration de la capacité d'autofinancement de la commune).

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal l'état de notification des taux d'impositions taxes d'habitation et taxes foncières et demande au Conseil de fixer les taux pour 2026.

Après discussion,

Vote les taux d'imposition, **avec augmentation de 3 points pour foncier bâti et foncier non bâti, 1.74 points pour la taxe d'habitation**, pour 2026 :

- foncier bâti : de 32,71% à 35,71%

Résultat du vote :

Pour : 19 dont 1 pouvoir

- foncier non bâti : de 63,18% à 70,18% 1 Contre Audrey



Procès-Verbal du Conseil Municipal

Résultat du vote :

Pour : 18 dont 1 pouvoir et 1 contre

Madame la conseillère A. Delmas votre contre

- taxe d'habitation : de 12,75 % à 14,49%

Résultat du vote :

Pour : 19 dont 1 pouvoir

2.6 Vote des crédits budgétaires 2026

Monsieur le Maire expose qu'à l'issue du vote du budget 2026, il ressort que le niveau de vote des crédits budgétaires de la section d'investissement n'est pas toujours bien renseigné.

Monsieur le Maire propose que le niveau de vote retenu, soit le niveau **CHAPITRE**.

Ce choix permet le contrôle des crédits disponibles au niveau des comptes à deux chiffres des classes 1 et 2, les modifications à l'intérieur du chapitre ne nécessitant pas de décision modificative.

Le Conseil Municipal décide d'adopter le niveau de vote par **CHAPITRE**.

Résultat du vote :

Pour : 19 dont 1 pouvoir

2.7 Vote du budget primitif COMMUNE 2026

Monsieur l'adjoint aux finances présente les différents budgets primitifs et commence par le budget primitif de la commune **section fonctionnement**. Les nombres sont exprimés en €.

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
011 charges à caractère général	510 833	013 atténuations de charges	2000
012 charges de personnel	780 300	70 produits de services	99 060
014 atténuations de produits (FPIC)	45706	73 impôts et taxes	40 500
		731 fiscalité locale	985 444
65 autres charges de gestion courante	178 836	74 dotations et participations	527 583
66 charges financières	40 214.42	75 autres produits de gestion courante	13 500
68 dotations aux amortissements	8779		
		77681 neutralisations des amortissements	8779
		002 excédents de fonctionnement	237 394.05
023 virement à la section d'investissement	349 591.63		
TOTAL	1 914 260.05	TOTAL	1 914 260.05

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le vote du budget Commune 2026 section fonctionnement. Le rapport de présentation ci-dessous présente les données financières de ce budget. Celui-ci s'établit :

Fonctionnement :

- Dépenses : 1 914 260.05 €
- Recettes : 1 914 260.05 €

Le conseil municipal valide la proposition :

Procès-Verbal du Conseil Municipal
Résultat du vote pour chaque chapitre en fonctionnement:
Pour : 19 dont 1 pouvoir

Monsieur l'adjoint aux finances présente le budget primitif **section investissement**. Les valeurs sont exprimées en € :

Dépenses	Montant en €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT	253 811,92
CHAPITRE 001 SOLDE EXECUTION DE LA SECTION	253 811,92
21312 BÂTIMENTS SCOLAIRES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	36 000,00
21314 BÂTIMENTS CULTUREL VITRAUX EGLISE	170 000,00
21351 BÂTIMENTS PUBLICS TOITURE MAISON ASSO + FERRONERIE PUIITS PARVIS	51 670,00
2151 RESEAUX DE VOIRIE SECURISATION SAINTE MARTHE + ENTRETIEN DE VOIRIES DIVERSES	31 157,00
2152 INSTALLATIONS DE VOIRIE ARBRES + ENTRETIEN ESPLANADE CONDAMINE	6 356,00
21533 RACCORDEMENT FIBRE	17 000,00
21534 CANDELABRES	6 000,00
2158 DEFIBRILATEUR	1 666,00
215731 ACHAT CAMION	43 557,49
21838 MICRO ARAIGNEE REUNION	500,00
21841 MATERIEL BÂT SCOLAIRES : ADOUCISSEUR + BALISES INTRUSION + MOBILIER DIVERS	8 659,00
2188 CHAPELLE SAINT ROCH + STATUE JESUS	12 000,00
CHAPITRE 21 IMMO CORPORELLES	384 565,49
2031 FRAIS ETUDES DIVERS	3 500,00
202 PLU	30 000,00
CHAPITRE 20 IMMO INCORPORELLES	33 500,00
2315 RAR PARVIS MAIRIE	76 766,20
CHAPITRE 23 IMMO EN COURS	76 766,20
1641 EMPRUNTS	54 511,05
CHAPITRE 16 EMPRUNTS ET DETTES	54 511,05
198 NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS	8 779,00
CHAPITRE 040 OPERATIONS D'ORDRE ET TRANSFERT A SECTION	8 779,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	50 000
CHAPITRE 041 OPERATIONS PATRIMONIALES	50 000,00
10226 REMBOURSEMENT TAXE AMENAGEMENT COSTA	9 774,09
TOTAL	871 707,75 €

Monsieur le Maire précise qu'en ce qui concerne la restauration des vitraux de l'église, les travaux sont conditionnés à l'obtention de subventions substantielles.

Monsieur le conseiller C. BOT pose la question de devis alternatifs via un maître verrier et autres ateliers.

Procès-Verbal du Conseil Municipal

Recettes	Montant en €
021 autofinancement prévisionnel	349 591.63
CHAPITRE 021 VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	349 591.63
040 28046 COMPENSATION INVESTISSEMENT	8779
CHAPITRE 040 OPERATIONS D ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	8779
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	50 000
CHAPITRE 041 OPERATIONS PATRIMONIALES	50 000
10222 FCTVA	36 359
10226 TAXE AMENAGEMENT	10 000
1068 EXCEDENTS FONCT CAPITALISES	250 467.15
CHAPITRE 10 DOTATIONS FONDS DIVERS	296826.15
1311 DRAC SUBVENTION VITRAUX	56 400
13151 SUBVENTION CAHM	25 000
1321 SUBVENTION ETAT	5000
13 RAR PARVIS MAIRIE	80 110.97
CHAPITRE 13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	166510.97
TOTAL	871707.75

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le vote du budget Commune 2026 section investissement. Le rapport de présentation ci-dessous présente les données financières de ce budget. Celui-ci s'établit :

Investissement :

- Dépenses : **871 707.75€**
- Recettes : **871 707.75€**

Résultat du vote pour chaque chapitre en investissement :
Pour : 19 dont 1 pouvoir

2.8 Vote du budget primitif COMMERCES 2026

Monsieur l'adjoint aux finances présente le budget primitif des commerces :

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
	ARTICLE	CA 2025	BP 2026		ARTICLE	CA 2025	BP 2026
CH 011 Charges à caractères général		3230	5400	CH 002 résultat reporté		50778,8	52244,15
Bâtiment public	615221	867	3000	CH 70 Produits des services		834,17	0
A ddes tiers	62878	160		par des tiers	70878	834,17	
Taxe foncière	63512	2203	2400	CH 75 Autres produits		27687,96	28380,36
CH 023 Virement à section investis- sment		0	72809,91	revenus immeubles	752	26686,8	27380,16
virt à section invest				Autres	75888	1001,16	1000,2
CH 66 Charges financières		2564,33	2414,6	CH 77 Produits exception- nels		433	0
Intérêts réglés	66111	2564,33	2414,6	Mandats annulés	773	433	
CH 67 Charges exceptionnelles		433					
titres annulés	673	433					
Total des dépenses			80624,51	total recettes			80624,51

Procès-Verbal du Conseil Municipal

INVESTISSEMENT								
DEPENSES					RECETTES			
CODE	ARTICLE		CA 2025	BP 2026	CODE	ARTICLE	CA 2025	BP 2026
CH 001 Solde section inves- tissement		13164,88		8097,57	CH 21 virt section fonct			72809,91
CH 16 Emruns et dettes			16636,32	16876,05	Ch 10 Dotations et réserves		13164,88	21262,45
Emprunts en cours	1641		16636,32	16786,05	Excédents captilaisés		13164,88	21262,45
CH 21 Immo corporelles			4626,13	2000				
Matériel et outil	2158		959,46	1000				
Autres	2188		3666,67	1000				
CH23 IMMO EN COURS				67098,74				
Total dépenses				94072,36	Total recettes			94072,36

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le vote du budget Commune 2026. Le rapport de présentation ci-dessous présente les données financières de ce budget. Celui-ci s'établit :

Fonctionnement :

- Dépenses : **80 624.51 €**
- Recettes : **80 624.51 €**

Investissement :

- Dépenses : **94 072.36 €**
- Recettes : **94 072,36 €**

Résultat du vote pour chaque chapitre et chaque compte :
Pour : 19 dont 1 pouvoir

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie l'assistance pour la qualité des débats et lève la séance à 20h 37



Monsieur Lionel PUCHE
Maire de la Commune




Monsieur Thierry CHEVILLET
Secrétaire de séance